

Tribune des Groupes de l'Opposition

Les textes ci-dessous sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs

LA GAUCHE



Wilfrid VINCENT



Catherine LEVERT



Joaquim TIMOTEO



Séverin PRENE



Fatma
BOUVET DE LA
MAISONNEUVE



Joëlle LASSERRE



Carmelina
de PABLO



Paul-André
MOULY

Une question par an... réponse l'année suivante !

Ainsi fonctionne la démocratie à Montrouge. La population ne peut généralement s'exprimer que lors des réunions publiques organisées à chaque automne : une par quartier. Mais gare à ne pas vous incruster dans la réunion du quartier voisin, sous peine de subir les admonestations du maire en personne : « Mais ce n'est pas votre quartier ; il y a déjà trop de monde ; ce n'est pas la peine de venir ici ; mais vous étiez déjà là hier ! »

Pendant la réunion, chaque personne pourra peut-être parler, mais il lui faudra patienter longuement avant de poser sa question... Une seule de préférence. Et comme ces réunions ont lieu une fois par an, il lui faudra parfois attendre l'année suivante pour en connaître la réponse !

Ailleurs, en de très nombreuses villes de France, il existe des comités ou des conseils de quartier. Les habitants sont invités à s'exprimer sur tous les sujets intéressant leur quartier. Ils peuvent suivre les projets de leur conception à leur réalisation. Ils peuvent proposer des actions. Au-delà du nécessaire échange entre les habitants et leurs élus, ces conseils sont le moyen d'une participation des habitants à la vie de leur commune.

Dans certains villes, des budgets dits « participatifs » sont mis à disposition de ces conseils pour financer des réalisations concernant leur quartier et décidées par eux-mêmes. Les associations, les

personnalités diverses de la ville sont partie prenante dans ces lieux de concertation. La conception même de l'Agenda 21 – c'est l'intégration des principes du développement durable dans les politiques locales – fait largement appel à la population et à la démocratie de proximité. Tous ces outils sont au service de la population, assurant un véritable échange constructif entre les habitants et leur municipalité.

Mais à Montrouge, rien de tout cela n'existe. Pourquoi ?

Nous avons une autre conception de la démocratie dans la ville. Celle-ci ne s'exerce pas seulement un dimanche tous les six ans. Elle ne se limite pas à des débats au sein du Conseil municipal surtout quand ceux-ci n'ont aucune influence sur la politique de la ville. La démocratie doit s'exercer aussi entre deux élections.

POUR CONTACTER LES ELUS :

Socialistes : 108, av. Henri Ginoux – 92120 Montrouge

(01 42 53 88 10) Mail : psmontrouge@free.fr

Verts : BP 77 – 92123 Montrouge Cedex.

Mail : lesvertsmontrouge@gmx.fr

Radical de gauche : prgmontrouge@yahoo.fr

PCF



Catherine ROBINEAU



Claude DROUET

Conseillers
Municipaux

Le Gouvernement doit tenir compte du vote contre la privatisation de la poste

Dans toute la France, plus de deux millions de personnes se sont prononcées le 3 octobre. Dans les Hauts-de-Seine, il y a eu 51 940 votants !

À Montrouge, 1 428 habitants et salariés de notre ville ont voté : 98,16 % sont opposés à la privatisation de la poste.

Cette mobilisation est sans précédent par son ampleur et l'unité des organisations.

À Montrouge, comme dans de nombreuses villes, un comité local s'est constitué afin de s'opposer à la casse des services publics.

Lors du Conseil municipal du 30 septembre, nous avons proposé le vote d'un vœu contre la privatisation de La Poste. Le Maire a refusé, prétextant qu'il s'agit d'une question nationale...

Aucune réponse, non plus au courrier de Mme Marie Hélène Amiable, Députée, qui demandait au Maire ses intentions à propos de la votation citoyenne...

Pourtant cette question préoccupe les Montrougiens. Pourquoi un tel refus ? Le Maire et son équipe sont-ils d'accord avec le projet gouvernemental de

changement de statut de La Poste ? Il suffit de le dire... Or, cette modification va accélérer le processus de privatisation et fait peser de lourdes menaces sur le devenir de ce service public.

Ce projet vise ainsi à soumettre La Poste, comme l'ensemble des services publics, aux règles de rentabilité fixées par les actionnaires, comme à France Télécom...

Le service public postal doit être maintenu, modernisé et rénové afin de répondre aux besoins de la population.

Toutes ces raisons ont conduit les postiers et les citoyens à voter massivement contre la privatisation de La Poste, pour un débat public et un référendum sur le service public postal.

Tous ensemble, nous voulons que le secteur public garantisse l'égalité d'accès à des services essentiels, quelle que soit la situation sociale de chacun.

Forts du résultat de cette consultation démocratique, la riposte va s'amplifier.

Le projet gouvernemental de privatisation de La Poste doit être abandonné conformément au vote des citoyens.

Groupe PCF
14 rue C. Pelletan

Droit de réponse

Une nouvelle fois, bien que cela l'irrite, le groupe socialiste, par le contenu de sa tribune, donne toute sa justification à ce droit de réponse pour rétablir la vérité.

Contrairement à son affirmation, les Montrougiennes et les Montrougiens ont de nombreuses façons de s'exprimer : lettres, e-mails, appels téléphoniques, audiences du samedi matin, réunions de riverains sur les aménagements de rues, réunions à la demande sur les problèmes d'incivilité, et depuis quelques mois les tchats. Par ailleurs, depuis très longtemps, avant que les conseils de quartier ne soient à la mode et toujours pour alimenter le dialogue avec la population, nous avons créé les réunions de quartier. Elles permettent aux habitants de poser toutes les questions qui les intéressent sur leur quartier ou sur la ville. Nous nous déplaçons, élus et fonctionnaires, dans chacun des quartiers de Montrouge. Les questions sont bien sûr totalement libres, mais pour que tout le monde ait le temps de s'exprimer, on demande que soit posée une seule question à la fois par personne, de préférence courte. Cependant, nous procédons à deux, voire trois tournées de questions pour ceux qui ont plusieurs sujets à évoquer. Les propos de la tribune socialiste qui nous sont prêtés (puisqu'entre guillemets) sont donc faux comme pourraient en témoigner tous les Montrougiens qui participent à nos réunions de quartier.

Nous avons aussi prévu de mettre en place des conseils de quartier. Or il se trouve que l' élu qui en était en charge a été démis de ses fonctions. Nous avons donc dû reprendre le dossier pour le donner à un autre élu.

Nous rappelons aussi au groupe socialiste, qui semble l'ignorer, que notre Agenda 21 est élaboré avec la participation d'un panel citoyen de plusieurs dizaines de personnes qui se sont réunies déjà plusieurs fois.

Nous aussi, nous avons une autre conception de la politique, où les partis n'ont pas recours aux mensonges, à la désinformation ou aux attaques personnelles, mais basée sur l'honnêteté intellectuelle et le respect des personnes. Il semble que certains n'aient toujours pas accepté le verdict des urnes. Pratiquer l'adage : « Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose » n'est pas la meilleure façon de réconcilier les citoyens avec la politique. Mais il semble que tout le monde ne partage pas ce point de vue.

*Le Maire
Directeur de la publication*

Le statut de La Poste est une question qui relève du Parlement et n'est donc pas de la compétence des communes. Il ne revient donc pas au Conseil municipal d'en débattre. Chacun peut avoir un avis et le faire connaître à ses élus nationaux pour alimenter la réflexion de nos parlementaires.

Nous avons des institutions, il faut les respecter.

*Le Maire
Directeur de la publication*